

CAMPING

(21/03/2025 - 2/11/2025)

Club Benelux



Basse saison

Moyenne saison

Haute saison

1/07 - 12/07
19/08 - 31/08

HEMELVAART
PINKSTEREN
13/07 - 18/08

Emplacement 2p.

€ 23

€ 29

€ 39

Emplacement 1p.

€ 20

€ 29

€ 39

ACSI incl. 2p.+ Chien

€ 19

/

/

Backpacker

€ 10

€ 10

€ 10

Tarif de groupe

Demandez un devis sans obligation!

Suppléments

Adulte > 12j.

€ 7

Enfant 3-11j.

€ 5

Enfant < 3j.

GRATIS

Chien

€ 5

Taxe de séjour
(pers > 12 ans./nuit)

€ 1

Lavage et Séchage

€ 6

Taks de déchets

€ 0.5

Inclusief

Electricité (6A | 10A)

Wifi

Piscine chauffée

Douches

Animation

www.club-benelux.be
stay@club-benelux.be

CHALET DE VACANCES

Club Benelux



BASSE SAISON INCL 4P.	Week-end (Vendredi-Lun.) Check-out 10h	Mi-semaine (Lundi-Vendredi) Check-out 10h	Semaine (Arrivée vend. ou lun.) Check-out 10h
--------------------------	---	--	--

Chalet	€ 295	€ 325	€ 510
---------------	--------------	--------------	--------------

Extra nuit chalet		€ 95	
--------------------------	--	-------------	--

HAUTE SAISON INCL 4P.	TARIFS SEMAINES (ARRIVEE MERCREDI OU DIMANCHE)
--------------------------	--

07/07 - 14/07	€ 798
----------------------	--------------

14/07 - 18/08	€ 875
----------------------	--------------

18/08 - 25/08	€ 798
----------------------	--------------

ASCENSION (29/05 - 01/06)	€ 510
-------------------------------------	--------------

LA PENTECOTE (06/06 - 09/06)	€ 390
--	--------------

taxe/pers/nuit	€ 1
-----------------------	------------

Draps de lit p.p	€ 9
-------------------------	------------

Draps de douche p.p	€ 4
----------------------------	------------

Lit bébé	€ 10
-----------------	-------------

Chien	€ 10
--------------	-------------

Taxes de déchets	€0.5 pp/nuit
-------------------------	-------------------------

Check-in 16h

EMPLACEMENT SAISONNIER

Club Benelux



2025

EMPLACEMENT CARAVANE

Saison emplacement € 1930

Saisonnier au bord de l'eau € 1980

Lieu de printemps € 650

Lieu d'automne € 80

- L'ÉNERGIE ET L'ÉLECTRICITÉ SELON LE PROPRE COMPTEUR
- DOUCHES INCLUS
- ACCES A LA PISCINE INCLUS
- ANIMATION INCLUS
- 1 VOITURE PAR PARCELLE
- EXCL. TAXE DE DÉCHETS
- INCLUSIEF SACS DE POUBELLES

CHALET RÉSIDENTIELLE

Saison € 2240

- L'ÉNERGIE ET L'ÉLECTRICITÉ SELON LE PROPRE COMPTEUR
- TOUTES LES PERSONNES DOMICILIÉES À LA MÊME ADRESSE SONT INCLUS
- DOUCHES INCLUS
- ACCES A LA PISCINE INCLUS
- ANIMATION INCLUS
- 1 VOITURE PAR PARCELLE
- EXCL. TAXE DE DÉCHETS
- INCLUSIEF SACS DE POUBELLES

EXTRA FORFAIT

Personne € 150

Enfant <12 ans € 60

Chien € 50

Visiteur

Adult € 9

Enfant < 12 ans € 5

RÈGLEMENT DE L'ORDRE INTERIEUR DU CAMPING

Club Benelux



1. SANITAIRE

- MAINTENEZ LES INSTALLATIONS SANITAIRES PROPRE
- JOUER AVEC L'EAU DANS LES SANITAIRES EST INTERDIT
- LES POINT D'EAU SONT PAS UN CARWASH POUR LES VOITURES

2. SILENCE ET REPOS

- SILENCE DE NUIT ENTRE 23H ET 7H
- TOUTE CIRCULATION MOTORISÉE SUR LE SITE EST INTERDITE ENTRE CES HEURES.
- BRUIT GÊNANT LES AUTRES CAMPEURS, COMME LA MUSIQUE N'EST PAS AUTORISÉ
- LES DRONES NE SONT PAS AUTORISÉS SAUF AVEC AUTORISATION ÉCRITE DE LA DIRECTION.

3. LES CHIENS

- LES CHIENS DOIVENT TOUJOURS ÊTRE TENUS EN LAISSE (MAX. 2 M).
- PROMENER LES CHIENS EN DEHORS DU CAMPING
- LES ANIMAUX NE SONT PAS AUTORISÉS DANS LES SANITAIRES ET LA ZONE PISCINE.

4. VITESSE DE CIRCULATION

- LA VITESSE EST LIMITÉE À 15 KM/H

5. PISCINE

- VEUILLEZ RESPECTER STRICTEMENT LES PICTOGRAMMES
- LES BOISSONS, LA NOURRITURE, ET LES CHAUSSURES DE VILLE SONT INTERDITS DANS L'ENCEINTE DE LA PISCINE.

6. DÉCHETS (SUR SURVEILLANCE DE CAMERAS)

- LES DÉCHETS RÉSIDUELS SONT DÉPOSÉS À LA SORTIE DU CAMPING, DANS LES SACS JAUNES DU CLUB-BENELUX. IL EST DÉFENDU DE DÉPOSER DES DÉCHETS EN DEHORS DU CAMPING !
- LES PMC DANS LES CONTENEURS COUVERCLE BLEU
- LES CARTON SONT TRIER ET DÉPOSÉS DANS LA ZONE DE DÉCHETS
- LES ENCOMBRANTS SONT DÉFENDUS (AMENDE DE 150 EURO)
- LES VIDANGE DES EAUX USÉES ET TOILETTE CHIMIQUE DANS LES ENDROITS PRÉVUS (VOIRE PLAN DU CLUB).

7. INTERDIT DE FAIRE UN CAMP DE FEU.

- BBQ DOIT ÊTRE A 50CM DU SOL

8. 0 TOLERANCE POUR L'UTILISATION DE DROGUE, CONSOMMER L'ALCOOL AVEC MODERATION.

9. 1 VOITURE PAR PARCELE.

10. LES VISITEURS DOIVENT SE PRESENTER À LA RECEPTION.

LES PRÉSENTES CONDITIONS DE SÉJOUR ET LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR ONT ÉTÉ ÉLABORÉS POUR RENDRE LA VIE EN COMMUN AUSSI AGRÉABLE QUE POSSIBLE ; CHACUN EST DONC TENU DE LES RESPECTER.